

POLITIQUE

LA POLITIQUE DE TOLÉRANCE NÉERLANDAISE SOUS PRESSION

Il devient de plus en plus difficile de vendre des drogues douces dans les *coffee shops* aux Pays-Bas. Le gouvernement de La Haye estime que les établissements situés à proximité des écoles doivent fermer. Les autorités locales, notamment dans les régions frontalières, réclament la fermeture des *coffee shops* parce qu'ils provoquent trop de nuisances, et la justice entame des poursuites à l'encontre d'un tenancier considéré comme leader d'une organisation criminelle. Une importante commission consultative du gouvernement quant à elle pense que la loi de tolérance néerlandaise est inapplicable. En effet, les *coffee shops* s'agrandissent et les drogues douces comme la marijuana et le hasch contiennent de plus en plus de substances actives. La commission souhaite qu'une nouvelle liste des drogues, douces et dures, soit dressée.

Le gouvernement néerlandais a repris plusieurs recommandations formulées par cette commission, autorisant l'accès aux *coffee shops* uniquement aux utilisateurs locaux, excluant de la sorte les touristes de la drogue. Un âge minimum doit également être fixé. Comme pour l'alcool, il faudra être âgé de 18 ans ou plus pour pouvoir se procurer la marchandise.

Cette prise de position au niveau gouvernemental a été précédée par de nombreux débats à divers échelons de l'administration. Depuis les années 1970, les Pays-Bas tolèrent que la loi ne soit pas appliquée en matière de vente de drogues douces. La loi sur l'opium interdit le commerce de produits dérivés du cannabis, mais leur vente en petites quantités et sans causer de nuisances ne donne pas lieu à des poursuites.

Aux Pays-Bas, le cannabis est principalement vendu dans les *coffee shops*. Ces cafés sont tolérés tant qu'ils ne font pas de publicité, qu'ils ne vendent pas plus de cinq grammes par jour et par personne et que leur stock n'excède pas

500 grammes. Les acheteurs doivent être âgés de dix-huit ans ou plus et le café ne doit causer aucun désordre. Si un *coffee shop* se trouve dans un rayon de 200 mètres d'une école, il serait trop attirant pour les élèves. Pour cette raison, le gouvernement Balkenende estime que ces établissements doivent disparaître; la plupart des communes y sont d'ailleurs occupées. Le gouvernement n'a pas encore pris d'autres mesures directes. Il y a actuellement un débat à La Haye entre le Parti chrétien-démocrate CDA du Premier ministre Jan Peter Balkenende, qui insiste depuis des années pour que la politique de tolérance soit abandonnée, et le Parti social-démocrate PvdA, son partenaire de la coalition, qui souhaite voir subsister la vieille politique de tolérance.

Des communes situées aux abords de la frontière belge tentèrent d'imaginer toutes sortes de nouvelles règles pour résoudre le problème des *coffee shops*. Les dirigeants de Roosendaal et Bergen op Zoom dans le Brabant-Septentrional ont été les premiers à vouloir fermer les *coffee shops* dans leur ville. Ce sont principalement les visiteurs de France et de Belgique qui provoquaient des nuisances autour des *coffee shops*. En attendant leur fermeture, les cafés avaient le droit de vendre deux grammes par jour et par personne au lieu de cinq. Pour les touristes de la drogue, il devenait ainsi moins intéressant de se rendre aux Pays-Bas. Les communes frontalières estimaient à 25 000 par semaine le nombre de personnes venant s'y procurer cette drogue. Depuis le 16 septembre 2009, tous les cafés sont fermés.

Dans la province du Limbourg, les bourgmestres ont décidé de mettre en place un système de «laissez-passer». À l'initiative du bourgmestre de Maastricht, il a été décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2010, les habitants de la province auraient le droit d'acheter au maximum 3 grammes de cannabis par jour. Sans le laissez-passer pas d'achat possible. La province souhaite mener campagne, notamment avec la France, pour faire comprendre clairement aux consommateurs de drogues douces qu'il n'y a rien à trouver dans le Limbourg, mais les négociations qui avaient débuté au début du mois de mai 2009 sont actuellement en suspens car les autorités nationales ne veulent pas apporter leur soutien aux contrôles.



aux Pays-Bas avec ses 3 000 clients quotidiens. Comme l'a annoncé le journal *NRC Handelsblad*, le propriétaire du *coffee shop* favorisait la culture illégale du cannabis, conséquence de l'affluence massive des clients. La justice a donc jugé qu'il était leader d'une organisation criminelle. Il y aura fin 2009 un jugement dans cette affaire, qui sera lourd de conséquences pour les *coffee shops* aux Pays-Bas si le juge suit le ministère public.

Les opinions peuvent diverger sur la fermeture des *coffee shops*, le fait est qu'il y en a de moins en moins aux Pays-Bas. Comme si le pays naguère réputé «tolérant» ne tolérât plus sa propre politique en matière de drogues douces.

(Rédigé le 23 novembre 2009)

JORIS VAN DE KERKHOF

(TR. V. COMTE)

Les débats sur la drogue sont nombreux également au sein des autorités locales de communes non frontalières. Dans la politique actuelle, les *coffee shops* ont le droit de vendre du cannabis par la porte de devant, selon leur expression. En revanche, il est interdit d'acheter par la porte de derrière. Aussi longtemps qu'il n'y a pas d'enquête, ce n'est pas un problème. Pour se défaire de toutes ces histoires surnoises et embrouillées, certaines communes souhaitent donner la possibilité aux tenanciers de cultiver le cannabis eux-mêmes dans des conditions très réglementées, mais le gouvernement de La Haye n'est pas décidé à l'autoriser.

La justice néerlandaise se fait entendre également. Ces dernières années, de plus en plus de cultures massives de cannabis ont été détruites et les gens qui détenaient trop de plants ont été arrêtés. Tout est parti d'une coopération avec les sociétés d'énergie. Les plants ont besoin de beaucoup de lumière et d'eau. Si tout d'un coup une personne consomme beaucoup d'énergie, elle est susceptible de recevoir la visite de la police. Quant à la justice, elle souhaite aussi la fermeture des gros *coffee shops*. Le *Checkpoint* à Terneuzen (Flandre zélandaise) était le plus gros